



## CHARTRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

### PREAMBULE

La Course de L'Escalade, créée en 1978, par le Stade Genève, avec la collaboration de la Ville de Genève, est devenue la course pédestre la plus populaire de Suisse.

Cette reconnaissance lui confère une responsabilité sociale qu'elle veut et doit exercer.

En prônant une charte du Développement Durable dans le sport, elle témoigne de sa volonté et de son engagement à agir pour le bien-être des générations actuelles dans un esprit de legs aux générations futures.

Par ses valeurs fondatrices, **partage, fair-play, bien-être et plaisir**, la Course de L'Escalade se veut une manifestation de qualité et d'excellence, conciliant le bon déroulement de l'épreuve sportive, la satisfaction des participants et du public avec les enjeux du développement durable sur ses trois volets, environnemental, social et économique.

Nos principes d'actions visent, en tout temps, un but d'amélioration, d'innovation et d'évolution.

Par cette charte, la Course de l'Escalade contribue à la promotion des valeurs d'éthique, de citoyenneté, de solidarité et de respect dans l'ensemble de la société.

### LES CINQ PRINCIPES

1. La Course de L'Escalade vise à promouvoir, dans toutes leurs dimensions, **le sport et la santé**, par la lutte contre le dopage, le développement de programmes d'éducation et de pratiques de l'activité physique comme facteur de santé, la lutte contre l'obésité, par une alimentation saine, les liens avec les responsables publics du sport et de la santé.
2. Par sa **responsabilité écologique**, la Course de L'Escalade se veut respectueuse de tous les aspects liés à l'environnement : l'optimisation de la gestion des déchets par la diminution de leur volume, le tri et la limitation des produits jetables ; la promotion de la mobilité douce et des transports en commun ; la réduction du gaspillage de l'eau et la poursuite des économies de chauffage et d'électricité ; la protection des lieux de la manifestation ; l'utilisation de supports de communication propres pour informer les participants et le public.
3. La Course de L'Escalade inscrit son action dans **une citoyenneté participative** et cherchera toujours à créer et perpétuer des liens de confiance entre organisateurs, participants, et bénévoles, avec les partenaires et les autorités ; se rendre exemplaire dans le respect des règles et des lois en vigueur ; vivre le lien régional et local à travers des relations d'amitié réciproque et de coopération.
4. La Course de L'Escalade, en conformité avec **ses valeurs fondatrices**, vise dans toutes ses démarches le respect des minorités, des générations, des genres, l'ouverture internationale, l'animation de la cité, le soutien aux causes humanitaires, la valorisation du patrimoine historique ; courir dans la bonne humeur, l'esprit de fête, en famille et entre amis ; se faire plaisir et du bien par la pratique d'une activité physique dans un contexte sécurisé.
5. La Course de L'Escalade s'engage pour **une économie solidaire et durable** par l'utilisation de produits éco-responsables ; privilégier les produits locaux et le commerce équitable, continuer à assurer la bonne tenue des comptes financiers de la manifestation et limiter le recours aux deniers publics.

Approuvée par le Comité d'organisation, le .....

Le Président du Comité d'organisation : .....